

Secrétariat général

Dossier suivi par :
Carine HENON
carine.henon@diplomatie.gouv.fr
Tél : +33 1 53 69 35 47

**DELIBERATION N° 160/2012
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 27 novembre 2012**

**Engagement de l'opération de restructuration
du lycée Gustave Flaubert de La Marsa**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'Agence à engager cette opération de restructuration du lycée Gustave Flaubert de La Marsa, pour un montant de 8 millions d'euros, financée de la façon suivante :

- prélèvement sur les fonds de réserve de l'établissement pour un montant de 1,5 millions d'euros,
- aide de l'Agence pour un montant de 4,5 millions d'euros
- recours aux avances de France Trésor pour un montant de 2 millions d'euros remboursé par l'établissement.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 27 novembre 2012

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI